



Dossier d'Inscription Scolaire, Restauration Scolaire, Accueil Périscolaire & Accueils de Loisirs

2025/2026

Un seul dossier par famille
+ une fiche par enfant.
**Tout dossier incomplet ne sera
pas traité.**

INSCRIPTION SCOLAIRE

→ Votre enfant rentre en petite section de maternelle, en cours préparatoire (CP) ou est nouvel arrivant sur Toul : l'inscription scolaire est obligatoire.

→ Votre enfant est déjà scolarisé dans une école toulousaine : l'inscription scolaire se fait automatiquement.

Pour inscrire votre enfant, vous devez compléter ce dossier et prendre rendez-vous en mairie, entre le 07 avril et le 13 juin 2025, dérogations jusqu'au 31 mai 2025.

Contact : 03 83 63 76 43 / ecole@mairie-toul.fr
13 rue de Rigny à Toul

Documents à joindre à l'inscription scolaire :

- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation complète
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, avis d'imposition, attestation d'assurance du logement etc...)
- Fiches Foyer et Enfant (identité de l'enfant) dûment complétées

Pour demander une dérogation, téléchargez les formulaires sur le site www.toul.fr ou demandez-les à l'accueil du service Éducation.

INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE, AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Si votre enfant est déjà scolarisé, il est nécessaire de réactualiser **chaque année** votre dossier périscolaire.

Documents à joindre pour l'inscription :

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (si non concerné par l'inscription scolaire)
- Attestation Responsabilité civile des responsables légaux
- Fiches Foyer et Enfant dûment complétées.
- Fiche sanitaire obligatoire pour les centres de loisirs
- En cas de séparation ou divorce des parents, joindre obligatoirement une copie du jugement comportant toutes les précisions relatives à la répartition de la garde des enfants. En l'absence de jugement, il est nécessaire de joindre le planning de la famille signé des deux parents.
- Justificatifs de revenus :
 - **Allocataire CAF**, je fournis une copie de l'attestation de Quotient Familial CAF datant de moins de 3 mois ou je renseigne directement mon Quotient Familial CAF sur le portail Famille. **La validité de votre QF est de 1 an à la date de la saisie de vos informations. En cas de changement de situation, il vous faudra contacter obligatoirement le service éducation.**
 - **Ou : Allocataire MSA**, je fournis une copie de l'attestation de Quotient Familial MSA datant de moins de 3 mois.
 - **Ou : Non allocataire CAF et MSA**, je fournis mon dernier avis d'imposition.
 - **Ou : Je ne souhaite pas fournir de justificatifs**, le tarif maximum me sera appliqué.

FICHE DU FOYER (OBLIGATOIRE)

RESPONSABLES LÉGAUX

PARENT N°1 ☐Mme ☐M. Nom de naissance : _____ Autorité Parentale : ☐Oui ☐Non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

Tél Travail : _____ Courriel : _____ @ _____

PARENT N°2 ☐Mme ☐M. Nom de naissance : _____ Autorité Parentale : ☐Oui ☐Non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

Tél Travail : _____ Courriel : _____ @ _____

AUTRE RESPONSABLE LÉgal Autorité Parentale : ☐Oui ☐Non

Nom et prénom de la personne référente : _____ Lien avec l'enfant : _____

Organisme : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

Courriel : _____ @ _____

À RENSEIGNER EN CAS D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ET/OU AUX ACCUEILS DE LOISIRS

LE REDEVABLE (personne(s) en charge du paiement des factures)

☐LE FOYER ☐PARENT SEUL 1 ☐PARENT SEUL 2 ☐RESPONSABLE LÉgal

☐AUTRE (précisez nom et adresse de l'organisme payeur) : _____

ATTENTION : Afin d'appliquer une facturation alternée aux foyers séparés, il est obligatoire de fournir le planning de garde des enfants signé des 2 parents. Chaque redevable doit remplir son propre dossier d'inscription.

Les services et les activités périscolaires

La Ville de Toul propose un accueil du matin à partir de 7h30 et un accueil du soir jusqu'à 18h45 pour tous, afin de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'accueil du matin au soir

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30 et jusqu'à 10 minutes avant l'heure de début des cours, c'est-à-dire au moment de la prise en charge par les enseignants.

Le coût est de 1 € par heure et par enfant. Ce tarif est indivisible : toute heure entamée est due dans son intégralité, quel que soit le temps de présence de l'enfant.

La réservation est obligatoire via le Portail famille au plus tard la veille à 12 h pour l'accueil du lendemain. Si mon enfant fréquente l'accueil périscolaire sans réservation dans le délai imparti, le prix de l'heure sera majoré de 1€.

De 16h30 à 17h30 : Une offre diversifiée

Dès la fin des cours, en fonction des écoles et de l'âge des enfants, plusieurs dispositifs sont proposés pour des activités variées !

- L'aide aux leçons de 16h30 à 17h30 pour les élémentaires, grâce à la mobilisation de plusieurs dispositifs :
 - Pour les écoles relevant du Réseau d'Education Prioritaire (Maurice Humbert, La Sapinière, Pierre et Marie Curie), les enseignants sont chargés de cette mission. Pour les autres écoles, des personnels formés encadrent ce service.
 - L'accompagnement à la scolarité est également assuré par l'association Mosaïque et le Centre Socio-Culturel, qui offrent aux côtés de l'école et de la famille, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur épanouissement et leur réussite scolaire, dans le cadre du CLAS.
- L'accès à une offre culturelle et une offre sportive (pour les primaires prioritairement) une fois par semaine. Pensez à vous inscrire et bloquer votre agenda : votre enfant sera mobilisé pendant l'intégralité de l'heure, c'est votre seul engagement !
- L'accueil traditionnel du soir

De 17h30 à 18h45 : Accueil du soir

La tarification de l'accueil est basée sur le quotient familial CAF :

Familles de Toul :

- QF ≤ 550 : 1€/heure
- QF > 550 : 1,20€/heure

Familles extérieures :

- QF ≤ 550 : 2€/heure
- QF > 550 : 2,20€/heure

La Restauration Scolaire

La réservation des repas est obligatoire via le Portail famille en respectant les délais (aucune réservation n'est possible par téléphone) :

- Le mercredi précédent pour le repas du lundi
- Le jeudi précédent pour le repas du mardi
- Le lundi précédent pour le repas du jeudi
- Le mardi précédent pour le repas du vendredi

La tarification de la restauration scolaire est basée sur le quotient familial CAF :

Familles de Toul :

- QF ≤ 550 : 2,50€ le repas
- QF > 550 : 3€ le repas

Familles extérieures :

- QF ≤ 550 : 4,50€ le repas
- QF > 550 : 5€ le repas

- Élève avec PAI : 1€ le repas

En cas de non-respect des délais de réservation, le prix du repas est majoré de 2€.

Bon à savoir : les référents périscolaires dans les écoles élémentaires et les ATSEM dans les écoles maternelles sont vos interlocuteurs privilégiés ! Ils sont à votre écoute sur chaque site scolaire.

Les accueils de loisirs

- Pendant la période scolaire, accueil du mercredi pour les enfants âgés de 3 à 11 ans sur deux centres de loisirs : Les Acacias, 6 rue Pramont (quartier Croix de Metz) et Le Chatelet, rue des Anciens Combattants d'Indochine (centre-ville).
- Les tarifs varient en fonction du quotient familial.

Bon à savoir :

La Ville de Toul propose aussi un accueil à la semaine pour les ados de 12 à 16 ans !

L'accès aux accueils de loisirs nécessite l'adhésion au Pass Toul & Vous pour un montant annuel de 10€ pour une famille toulouise et 15€ pour une famille extérieure.

Le Pass est disponible dans les différents guichets de la Ville :

- Hôtel de Ville, 13 Rue de Rigny 03 83 63 76 43
- Centre Socio-Culturel, site Michel Dinet, 2 Rue Vauban 03 83 65 21 50
- Centre Socio-Culturel, site André Malraux, Place Henri Miller 03 83 64 29 89

Il est également obligatoire de compléter une fiche sanitaire de liaison.

DÉCLARATION

En signant ce document :

- Vous attestez l'exactitude des informations et pièces justificatives transmises
- Vous vous engagez à signaler à la Ville de Toul tout changement de situation en cours d'année scolaire.
- Vous acceptez les conditions du règlement intérieur, consultable sur le site de la Ville de Toul www.toul.fr, onglet Education-jeunesse, dossier Portail Famille, documents.
- Vous autorisez la ville à utiliser ces données collectées ayant pour objectifs d'assurer la gestion des réservations/annulations d'activités, le pointage de présences, la transmission de documents justificatifs, le suivi et paiement des factures :

☐ OUI ☐ NON⁽¹⁾

⁽¹⁾ En cas de refus, les services périscolaires ne vous seront pas accessibles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données via l'adresse contact@mairie-toul.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S) :

Responsable 1
Date et signature :

Responsable 2
Date et signature :

*Responsables légaux : Il est primordial de renseigner les informations concernant les deux responsables légaux dans ce document pour :
La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994).
Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).*

RÉSERVÉ AU SERVICE ÉDUCATION

NUMÉRO DE DOSSIER : NOMBRE DE FICHES ENFANT DANS LE DOSSIER :

DOSSIER COMPLET : ☐ OUI ☐ NON DOSSIER TRAITÉ LE :/...../.....



FICHE ENFANT : ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

(1 fiche par enfant)

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe ☐ M ☐ F

Lieu de naissance : _____ Dpt./Pays : _____

VIE SCOLAIRE

Mon enfant est déjà scolarisé : ☐ Oui ☐ Non

Inscription scolaire :

• Nom de l'école : _____

• Niveau : _____

VIE PÉRISCOLAIRE (à renseigner en cas d'inscription aux services périscolaires)

Médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Allergie(s) Alimentaire(s)* : ☐ Oui ☐ Non

Allergie(s) Médicamenteuse(s)* : ☐ Oui ☐ Non

Autres allergies* : ☐ Oui ☐ Non

Contre-indication médicale* : ☐ Oui ☐ Non

*Pour toutes formes d'allergies, situation de handicap ou problématique médicale nécessitant un accueil spécifique de l'enfant, sur présentation de certificat médical, la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé est obligatoire (en prenant rendez-vous avec votre médecin de famille ou la médecine scolaire au 03 83 43 04 45). Il est primordial de signaler tout handicap ou toute problématique concernant votre enfant afin que le personnel en tienne compte dans l'accueil qui lui est réservé.

RÉGIME ALIMENTAIRE : ☐ STANDARD ☐ SANS PORC ☐ SANS VIANDE

LA FICHE SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Assurance Responsabilité Civile :

Nom de la Compagnie : _____

N° de Police : _____

CONTACTS AUTORISÉS À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____

DROIT À L'IMAGE

J'accepte que l'enfant soit photographié ou filmé durant les activités afin d'illustrer tout support de communication et que ces images soient exploitées et diffusées (presse, site internet de la Ville.....) : ☐ Oui ☐ Non

VACCINATIONS

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

La transmission des copies des vaccinations au service éducation

DÉCLARATION

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires, consultable sur le site de la Ville de Toul www.toul.fr, onglet Education-Jeunesse, dossier Portail Famille, documents.

J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités ou sorties organisées par la Ville de Toul, y compris les activités nautiques.

J'ai pris connaissance qu'il pouvait y avoir des déplacements en transports collectif (bus, minibus...).

J'atteste l'exactitude des informations transmises.

Je m'engage à signaler à la Ville de Toul tout changement de situation en cours d'année scolaire.

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)

Responsable 1
Date et signature :

Responsable 2
Date et signature :